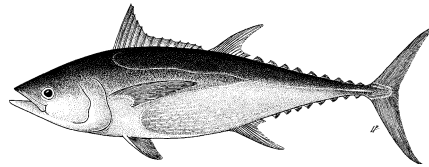


**PROPOSITION : RESUME EXECUTIF : THON MIGNON**

Indian Ocean Tuna Commission  
Commission des Thons de l'Océan Indien

iotc ctoi

**État de la ressource de thon mignon dans l'océan Indien (LOT : *Thunnus tonggol*)****TABLEAU 1.** Thon mignon : État du thon mignon (*Thunnus tonggol*) dans l'océan Indien.

Zone <sup>1</sup>	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2016
océan Indien	Prises <sup>2</sup> 2015 :	135 920 t	
	Prises moyennes <sup>2</sup> 2011-2015 :	157 313 t	
	PME (1 000 t) (*):	143 (106–194)	
	F <sub>PME</sub> (*):	0,39 (0,29–0,54)	
	B <sub>PME</sub> (1 000 t) (*):	298 (197–545)	
	F <sub>2014</sub> /F <sub>PME</sub> (*):	1,03 (0,88–1,26)	
	B <sub>2014</sub> /B <sub>PME</sub> (*):	0,99 (0,78–1,19)	
	B <sub>2014</sub> /B <sub>0</sub> (*):	0,50 (0,39–0,60)	

<sup>1</sup> Les limites de l'évaluation de stock de l'océan Indien sont définies par la zone de compétence de la CTOI.

<sup>2</sup> Les prises nominales correspondent à celles qui ont été estimées par le Secrétariat de la CTOI. Si ces données ne sont pas déclarées par les CPC, le Secrétariat de la CTOI estime les prises totales à partir de diverses sources, notamment : des données partielles de prises et effort ; des données enregistrées dans la base de données FishStat de la FAO ; des prises estimées par la CTOI à partir des données recueillies au moyen d'un échantillonnage au port ; des données publiées sur des pages Internet ou autres médias ; des données sur l'activité des navires déclarées par d'autres parties ; et des données recueillies au moyen d'un échantillonnage au site de débarquement ou en mer par des observateurs scientifiques.

Légende du code couleur	Stock surexploité (SB <sub>année</sub> /SB <sub>PME</sub> < 1)	Stock non surexploité (SB <sub>année</sub> /SB <sub>PME</sub> ≥ 1)
Stock sujet à la surpêche (F <sub>année</sub> /F <sub>PME</sub> > 1)		
Stock non sujet à la surpêche (F <sub>année</sub> /F <sub>PME</sub> ≤ 1)		
Non évalué / incertain		

**STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION**

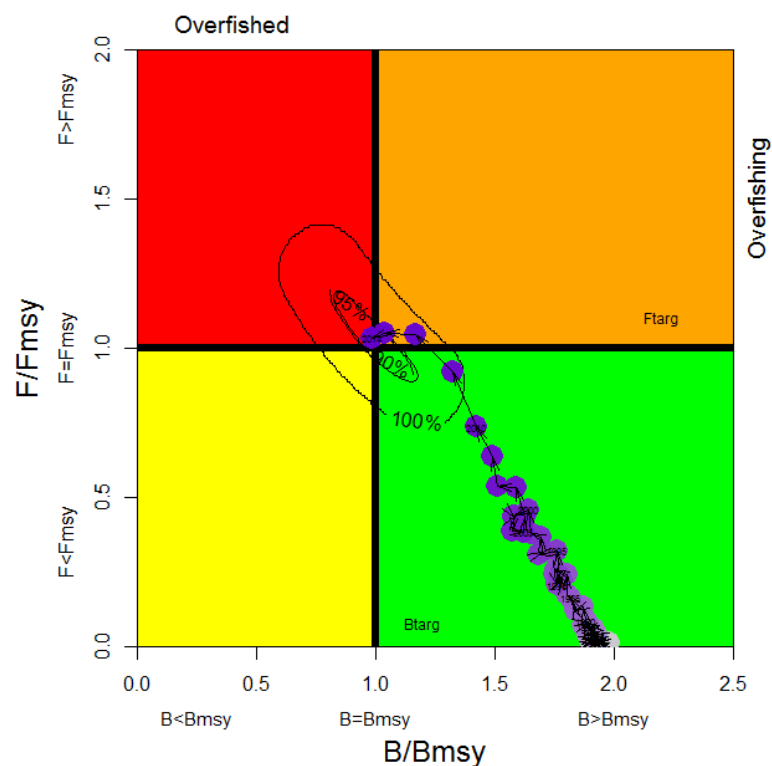
**État du stock.** L'analyse, utilisant la méthode optimisée fondée uniquement sur les prises (OCOM), indique que le stock a été exploité à un taux dépassant F<sub>PME</sub> ces dernières années, et qu'il semble se situer au-dessous de B<sub>PME</sub> (dans 51 % des passes plausibles des modèles) (Fig. 1). Bien que les prises aient diminué entre 2012 et 2014, passant de 175 459 t à 146 751 t, elles demeurent depuis 2011 supérieures à toutes les estimations actuelles (et précédentes) de la PME. Le ratio F<sub>2014</sub>/F<sub>PME</sub> est légèrement inférieur aux estimations précédentes, ce qui reflète la diminution des prises déclarées depuis quelques années. Néanmoins, l'estimation du ratio B<sub>2014</sub>/B<sub>PME</sub> (0,99) est également légèrement inférieure à celle des années précédentes. Une évaluation « prises-PME » a par ailleurs été réalisée en 2016 et les résultats étaient cohérents avec l'évaluation OCOM, en matière d'état. Ainsi, d'après la force probante actuellement disponible, le stock est considéré comme **surexploité** et **sujet à la surpêche** (Tableau 1 ; Fig. 1).

**Perspectives.** Des incertitudes considérables demeurent quant à la structure du stock et aux prises totales dans l'océan Indien. L'augmentation des prises annuelles de thon mignon jusqu'au pic de 2012 a accru la pression de pêche sur l'ensemble du stock de l'océan Indien, même si cette tendance s'est inversée en 2013 et 2014. Comme indiqué en 2015, la fidélité apparente du thon mignon à des zones/régions particulières constitue une source d'inquiétude car une surpêche dans ces zones peut mener à un appauvrissement localisé. Il convient de mettre l'accent sur les recherches permettant d'améliorer les indicateurs, d'étudier la structure du stock et d'explorer les approches d'évaluation de stock des modèles plus traditionnels de gestion halieutique. Il existe toujours un risque élevé de dépasser les points de référence basés sur la PME d'ici 2017 si les prises se maintiennent au niveau actuel (2014 ; 69 % de risques que B<sub>2017</sub> < B<sub>PME</sub>, et 81 % de risques que F<sub>2017</sub> > F<sub>PME</sub>). (Tableau 2).

Il convient de noter les points suivants :

- La production maximale équilibrée estimée autour de 143 000 t est toujours dépassée malgré les récentes diminutions des prises. Étant donné que le stock est surexploité, selon l'estimation ponctuelle, il convient de réduire les prises si l'on veut maintenir le stock au niveau de  $B_{PME}$ .
- La reconstruction des prises historiques doit être effectuée, ainsi que celle des prises annuelles soumises au Secrétariat de la CTOI ;
- Une amélioration de la collecte et de la déclaration des données est nécessaire pour évaluer le stock au moyen de techniques d'évaluation de stock plus traditionnelles.
- Une amélioration de la collecte et de la déclaration des données est nécessaire pour évaluer l'état du stock, essentiellement en ce qui concerne les séries d'indices d'abondance de la R.I. d'Iran, d'Oman, de l'Inde et de l'Indonésie.
- Points de référence limites : La Commission n'a pas adopté de points de référence limites pour les thons néritiques sous son mandat.

**Avis de gestion.** Il existe toujours un risque élevé de dépasser les points de référence basés sur la PME d'ici 2017 si les prises se maintiennent au niveau actuel (2014 ; 69 % de risques que  $B_{2017} < B_{PME}$ , et 81 % de risques que  $F_{2017} > F_{PME}$ ). Si les prises diminuent de 10 %, ce risque tombe à 27 % de probabilité que  $B_{2017} < B_{PME}$  et 39 % de probabilité que  $F_{2017} > F_{PME}$ . Si la Commission souhaite reconstruire le stock à des niveaux situés au-dessus des points de référence de la PME, le Comité scientifique recommande que les prises soient réduites d'environ 10 % par rapport aux niveaux actuels, ce qui correspond à des prises légèrement inférieures à la PME et permettrait au stock de récupérer, conformément au cadre de décision établi dans la résolution 15/10.



**Fig. 1.** Thon mignon. Diagramme de Kobe de l'évaluation OCOM du thon mignon dans l'océan Indien (l'ensemble des passes plausibles des modèles sont indiquées autour de l'estimation 2014). Les cercles bleus indiquent la trajectoire des estimateurs des ratios SB et F pour chaque année, 1950–2014. Les points de référence cibles sont indiqués par  $B_{PME}$  et  $F_{PME}$ .

**TABLEAU 2.** Matrice de stratégie de Kobe II de l'évaluation OCOM du thon mignon appliquée à l'ensemble de l'océan Indien. Probabilité (pourcentage) de violer les points cibles basés sur la PME pour neuf projections de captures constantes (2014, +20 %, +10 %, -10 %, -20 % et -30 %, d'ici 3 ans et 10 ans).

Point de référence et durée de projection	Projections de captures alternatives (par rapport à 2014) et scénarios de probabilité pondérée (%) qui violent les points de référence					
	70 % (102 726 t)	80 % (117 401 t)	90 % (132 076 t)	100 % (146 751 t)	110 % (161 426 t)	120 % (176 101 t)
$B_{2017}^1 < B_{PME}$	1	7	27	69	95	100
$F_{2017} > F_{PME}$	1	12	39	81	98	100
$B_{2024} < B_{PME}$	0	0	2	85	100	100
$F_{2024} > F_{PME}$	0	0	2	90	100	100

<sup>1</sup> Biomasse exploitable